



Deuxième COMMISSION  
*74<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies*  
*New York, 7 octobre 2019*

Point : Débat général

*Intervention de*  
M. Jean-Laurent IMBERT  
Premier Secrétaire

Monsieur le Président,  
Chers Collègues,  
Mesdames, Messieurs, en vos qualités respectives,

La semaine de haut niveau qui vient de s'achever, et les différents sommets qui se sont tenus, ont à nouveau mis en exergue le rôle central de l'économie et de la finance pour la mise en œuvre du programme 2030. Ils ont aussi permis l'adoption de déclarations politiques importantes, qui mettent l'accent sur nos lacunes et les défis auxquels nous faisons face, car nous ne pouvons plus nous contenter de renouveler nos engagements, mais devons au contraire accélérer leur réalisation.

De la spécificité des besoins des Petits États Insulaires en Développement aux recommandations du Groupe d'expert indépendants, il est clair qu'au lancement de la décennie d'action nous devons faire plus et mieux, notamment en mobilisant un financement adéquat et bien ciblé, en renforçant la mise en œuvre au niveau national, ou en mettant davantage l'accent sur la transformation numérique au service du développement durable.

Nous connaissons les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, et comme l'a rappelé Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II dans Son discours lors du débat général de la 74<sup>ème</sup> Assemblée générale, « le progrès économique doit bénéficier au progrès social tout en respectant l'environnement ».

Parmi toutes ces priorités, la protection de l'environnement, de par l'urgence de la situation, est pour la Principauté une composante essentielle.



Je souhaite profiter de mon intervention pour saluer le travail effectué au sein de la coalition des « solutions fondées sur la nature », menée par la Chine et la Nouvelle-Zélande, que je remercie pour leur leadership, et où la Principauté a choisi de mettre en avant :

- son expertise dans la technologie des boucles thalasso-thermiques,
- la création d'une aire marine éducative,
- et la mise en œuvre d'un fonds fiduciaire pour les aires marines protégées de Méditerranée.

Le GIEC a dernièrement présenté à Monaco le rapport spécial sur les océans et la cryosphère. Celui-ci confirme, preuves scientifiques à l'appui, l'accélération des phénomènes, leur irréversibilité, et leurs impacts sur les populations et souligne l'urgence d'une action résolue, rapide et coordonnée. Il montre également les bénéfices d'une adaptation ambitieuse et efficace au service du développement durable et, inversement, la croissance exponentielle des coûts et les risques d'une action tardive.

Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II a réaffirmé, lors du Sommet Action Climat, les objectifs de la Principauté de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2030, et la neutralité carbone en 2050.

La Principauté s'est engagée à augmenter sa part de financement en faveur du climat, avec une hausse moyenne de 4,5% par an jusqu'en 2030, et a rejoint récemment la Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique.

Elle réitère son soutien et sa confiance dans le Fonds Vert, ce qui a conduit Monaco à prendre part à la recapitalisation de celui-ci, en contribuant à hauteur de 3 millions d'euros sur la période 2020-2022.

Il me paraît important de féliciter les Nations Unies pour la campagne « Act Now », qui a su faire le lien avec tous les acteurs de nos sociétés. Cette initiative a déjà enregistré plus de 240 000 actions prises à travers le monde ; et avec les mouvements citoyens croissants, en particulier au sein de la jeunesse, elle est amenée à s'amplifier.

Monsieur le Président, les mois à venir nous donneront encore l'occasion de renforcer l'action de la communauté internationale en faveur des océans, lors de la prochaine réunion des Etats parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques au Chili, ou pendant la conférence de haut niveau sur la préservation des océans en 2020 au Portugal.



2020 verra également l'organisation de la COP15 sur la Convention sur la Diversité Biologique en Chine. Ce sujet crucial est profondément mis à mal, alors même qu'il est essentiel à l'existence humaine. Le rapport publié il y a quelques mois par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, dresse un constat alarmant sur l'état de la biodiversité de la planète, qui connaît un déclin global sans précédent, principalement dû à l'activité humaine.

La 2<sup>ème</sup> Commission de l'Assemblée générale a un rôle central à jouer dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et se doit de travailler avec exemplarité. A ce titre je vous confirme, Monsieur le Président, le plein soutien de ma délégation. Dans cette enceinte, qui est traditionnellement guidée par le consensus, nous avons vu un nombre croissant de demandes de vote sur les résolutions, avec un nombre record d'amendements votés l'année passée. Alors même que nous multiplions les initiatives pour prévenir de l'érosion du multilatéralisme, que nous faisons face à une défiance croissante à l'égard des politiques et que les peuples, en particulier les jeunes, nous enjoignent à produire des résultats, il nous appartient plus que jamais de dépasser nos divisions.

Je vous remercie.